

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Troyes, le 8 mars 2023

Officialisée par les Nations Unies en 1977, puis en France en 1982, la date du 8 mars est dédiée à la Journée Internationale des Droits des Femmes. Elle est consacrée à la lutte contre les inégalités, la valorisation des compétences et talents des femmes, la réflexion aux moyens d'amélioration d'accès aux droits des femmes et à la sensibilisation du grand public.

Les services de l'État, par l'action de la déléguée départementale aux droits des femmes, mènent ainsi un travail quotidien avec les partenaires locaux en faveur de l'égalité dans tous les domaines de l'action publique : éducation et formation, emploi et précarité, santé, culture, sports.

De nombreuses manifestations, débats, colloques ou récompenses seront proposés dans l'Aube à cette occasion. Vous pouvez retrouver le programme des évènements autour de la Journée du 8 mars 2022 sur le site internet de la préfecture de l'Aube :

https://www.aube.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Droits-des-femmes-et-egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes/ACTUALITES/8-mars-2023-Journee-internationale-pour-les-droits-des-femmes/Programme-de-la-journee-du-8-mars-2023

<u>Débat Existe-t-il un management au féminin ?:</u> 7 mars 2023 au Tribunal Judiciaire de Troyes, salle d'audience B, de 18h à 19h30





Représentation théâtrale et débat : 7 mars 2023 à l'espace intergénérationnel René Peltier, 18h



Journée égalité hommes-femmes : 8 mars 2023 au Rucher Créatif, de 8h à 20h





Les Trophées Madame Artisanat: 8 mars 2023 au Rucher Créatif, 18h

Pour sa douzième édition, la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'AUBE organise les Trophées de Madame Artisanat.

Ce concours est destiné à mettre à l'honneur les femmes de l'artisanat aubois et récompense cette année 4 d'entre elles dans 4 catégories différentes:

4 catégories :4 lauréates	>	Le Trophée madame Artisanat
	>	Le Trophée Madame Apprentie
	>	Le Trophée Madame engagée
	>	un prix Coup de cœur du jury

Le jury s'est réuni le lundi 13 février 2023 pour élire les lauréates qui auront, au préalable rempli un dossier de candidature.

Les Trophées et cadeaux seront remis à 18h00 au sein du cinéma Utopia.



RÈGLEMENT

CMA Grand Est, établissement de l'Aube, 6 rue Jeanne d'Arc 10000 Troyes

Article 2 – OBJET DU CONCOURS

Le concours «Madame Artisanat » attribue des trophées pour les 3 catégories ci-dessous.

LE TROPHÉE MADAME ARTISANAT récompense une femme, chef d'entreprise, œuvrant depuis au moins 3 ans dans une entreprise artisanale f LE TROPHÉE MADAME APPRENTIE

récompense une apprentie en formation dans l'un des CFA du réseau CMA

LE TROPHÉE MADAME ENGAGÉE

récompense une femme engagée en faveur de l'artisanat et valorise les projets en faveur de l'économie de demain.

Un prix Coup de Cœur sera remis par le Conseil Départemental de l'Aube et Groupama, partenaires de l'édition 2023, parmi l'ensemble des dossiers présentés et toutes catégories confondues.

Ce concours est ouvert :

pour le trophée Madame Artisanat aux femmes cheffes d'entreprise, œuvrant depuis au moins 3 ans dans une entreprise artisanale ou toutes les entrepreneuses ayant finalisé le rachat d'une entreprise artisanale depuis au moins 3 ans, quels que soient leur âge et le statut de l'entreprise, présentant une activité installée et développée sur le territoire français. Pour participer au concours, l'inscription au répertoire des métiers

pour le trophée Madame Apprentie aux femmes de 16 ans au moins (15 ans si sortant de classe de 3°) et de moins de 30 ans - avec accord parental pour lesmineures-en formation dans une entreprise dans

les métiers de l'artisanat ; pour le trophée Madame Engagée aux femmes pour le trophée Madame Engagée aux femmes ceuvrant depuis au moins 3 ans pour des projets audacieux, porteurs de l'économie de demain dans des domaines tels que l'innovation, le numérique, l'économie sociale et solidaire, ou ayant un impact positif sur leur territoire ; concerne toute entreprise artisanale qui place l'efficacité économique de son projet au service de l'intérêt général (dimension sociale, solidaire ou environnementale). Pour participer au concours, l'inscription au répertoire des métiers est l'inscription au répertoire indispensable des métiers

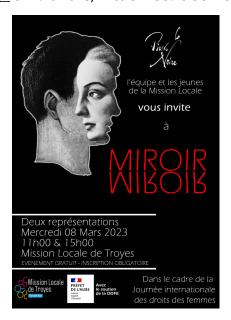
- Madame Artisanat les principaux critères le F la Co les d'évaluation concernent le parcours personnel et professionnel de la candidate, ses perspectives d'évolution, les actions de développement et de formation réellement
- developpement et de formation reellement engagées par la candidate.

 Madame Apprentie : les principaux critères d'évaluation concernent le parcours personnel et scolaire de la candidate, les notes et appréciations des professeurs et du maître d'apprentissage le caséchéant, la viabilité du projet professionnel et des perspectives d'avenir de la candidate, ainsi que lesmotivations pour exercer le métier choisi.
- Madame Engagée : les principaux critères d'évaluation concernent l'appréciation par le jury des actions menées par la candidate, de son engagementet de, son parcours professionnel.

Spectacle et débat: 8 mars 2023 au Cinéma l'Eden à Romilly-sur-Seine, 20h



Procès fictif à partir de 12 ans : 8 mars 2023, mission locale de Troyes, 11h et 15h



Lycée des Lombards: le 8 mars 2023 :

- Distribution de bracelets « Stop aux violences » par des étudiants de BTS ;
- Stands tenus par les étudiants;
- Diffusion du documentaire « Sexe sans consentement » de Delphine DHILLY aux étudiants de BTS et de CPGE avec Cyril SOUVAIS (Unité de prévention des conduites à risques du commissariat de police de Troyes) et la réalisatrice.

Contact presse

Bureau de la représentation de l'État et de la communication Tél : 03 25 42 35 00

Mél: pref-communication@aube.gouv.fr









